F PETIT MÉTROPOLITAIN



LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE





22 POINT D'INTERROGATION

Pourquoi vidanger les étangs de Lacroix-Laval?



C'EST PRATIQUE
Tous les prétextes sont bons pour se lever





 \sim Д

LE PETIT MÉTROPOLITAIN - NOVEMBRE 2020

#49 **NOVEMBRE** 2020



De gauche à droite : Aurélien Blondeau / Cédric Ansart / Olivier Montellanico (DPMG)



LA DATA DU MOIS

Effectifs métropolitains: les chiffres



ACTUS



DOSSIER

Solidarité et écologie sous-tendent les premières actions métropolitaines



D'HIER À AUJOURD'HUI

Au travail, j'y retourne autrement!



ENACTION

La psychologie, au service de la qualité de vie au travail



REGARDS CROISÉS

Être à l'écoute des entreprises pour amplifier l'éco



POINT D'INTERROGATION

Pourquoi vidanger les étangs de Lacroix-Laval?



EN PERSONNE

« Bien vieillir, c'est peut-être muer les faiblesses du passé en forces intérieures »



C'EST PRATIQUE

Tous les prétextes sont bons pour se lever



LES ASSOS



EXPRESSIONS SYNDICALES



TEMPS FORTS





Direction ressources DDUCV

Communication eau

Marine Mayans

Blandine Lubineau

Communication développement

Vérène Saint-André

Communication/marketing propreté **Ingrid Mourier**

Communication/documentation voirie

Karine Lalo

Direction de la Culture

Céline Migliore



<u>Direction Innovation numérique</u>

et systèmes d'information

Julien Veaux

Direction Patrimoine

et moyens généraux

Aurélie Giron

Direction Attractivité

et relations internationales

Anne-Laure Beaudoin

Service Documentation

Geneviève Vazette

Direction Ressources humaines

Bénédicte Mouton

Comité social du personnel

Alix Lobato



DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE

20, rue du Lac, CS 33569 69505 Lyon Cedex 03 Tél. 04 26 99 37 87

cbarbier@grandlyon.com

Directrice de la publication

Anne Jestin

Rédactrice en chef

Dominique Yoyo

Coordination et rédaction

Christian Barbier / Jennifer Schies

Véronique Riffault

Crédit photos

Eric Soudan / Anne Thomé

Thierry Fournier / Jérémy Cuenin

Conception maquette In Média Res

Réalisation

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs



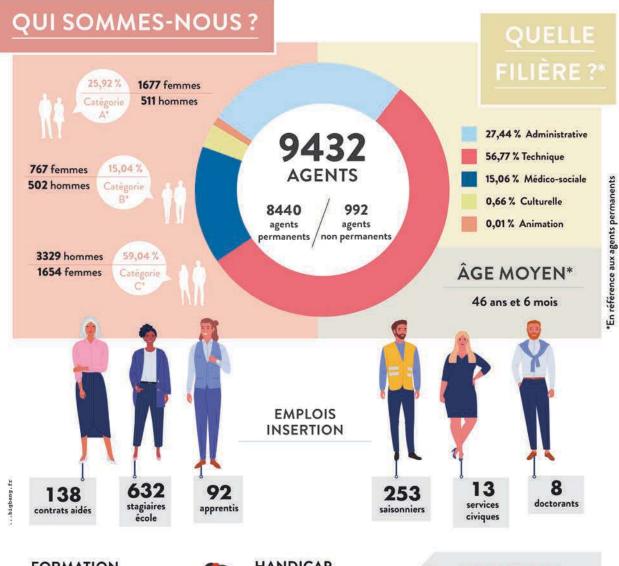


3

Effectifs métropolitains : les chiffres

Chaque année, la direction des Ressources Humaines de la Métropole publie un document qui apporte de la visibilité sur la situation des effectifs de la collectivité et sur les évolutions intervenues dans l'année écoulée en matière de politique RH.

Focus sur quelques chiffres du "Bilan RH 2019", le document complet étant disponible sur Comète, rubrique Ressources Humaines.











DES AGENTS AU CHEVET DES ARBRES

Au mois de septembre dernier, la chute d'un platane sur la rue Garibaldi (Lyon 3°) a nécessité l'intervention en urgence des équipes de la direction adjointe Patrimoine Végétal et de celles de la ville de Lyon.

our garantir la sécurité des usagers et des enfants de l'école provisoire située à proximité, un diagnostic des autres platanes de la place des Martyrs a été effectué. Un champignon racinaire a, en effet, provogué l'affaiblissement des racines de l'arbre et entraîné sa chute sans qu'il y ait eu de symptômes visuels permettant de l'anticiper. Dix autres platanes alentour ont été examinés. Un examen, à la base des arbres, à l'aide d'un résistographe, a été réalisé pour analyser la dégradation du bois. Des mesures de tomographie (sorte de scanner pour les arbres) ont également été accomplies pour quantifier, de façon fiable, les parties malades à l'intérieur des arbres. Une méthode non invasive au moyen de capteurs reliés à des pointes enfoncées dans l'écorce, ces capteurs étant reliés à un outil informatique de traitement et d'analyse des données. Des ondes sont émises entre chaque capteur permettant d'obtenir un maillage de mesures sous forme de diagramme appelé nomogramme.



De la difficulté de faire des photos en respectant les règles sanitaires



De G. à D. Les photographes de la com' interne : Anne Thomé, Jérémy Cuenin.

es photographes du service communication interne qui sont chargés d'illustrer les articles de ce journal sont confrontés, comme tout un chacun, au respect de la distanciation et des gestes barrière pour limiter la propagation du coronavirus. Montrer le visage masqué d'un agent ou de plusieurs lorsqu'ils sont en groupe ne présente que peu d'intérêt. Le but en publiant un portrait est de permettre de fixer les traits d'une personne pour la connaître et la reconnaître. Le sergent Garcia n'a ainsi jamais su que « son ami » Don Diego de la Vega se dissimulait sous le masque de Zorro...

Dans la mesure du possible nous essayons donc de photographier les gens sans masque, même lorsqu'ils sont en groupe. Sachez cependant que nos photographes se sont assurés du respect des gestes barrières et des contraintes sanitaires, même si les clichés peuvent parfois sembler prouver le contraire.

Une photo peut souvent montrer une réalité légèrement déformée quant aux distances et perspectives. L'objectif ne capte en effet qu'une partie de la réalité, hors de son contexte général. Les lecteurs, photographes eux-mêmes, comprendront.

 \triangle

Récoltes alimentaires et conviviales en perspective



À Givors, au Pôle LYVE Sud, de nouvelles graines viennent d'être semées. Or, il ne s'agit pas de jeunes porteurs de projet, mais d'un potager!

n septembre dernier, aux côtés des membres de l'association Racines Communes, subventionnée par la Vallée de la Chimie, les occupants du lieu se sont livrés à l'exercice du jardin écologique. Delphine Thierry-Legrand, développeuse économique à la direction Innovation et action économique de la délégation Économie, emploi et savoirs, dont le bureau est situé au Pôle, leur a prêté main forte. « Avec cette démarche écologique au pied des bureaux et des ateliers, notre but est multiple : développer la convivialité, créer du lien social informel et inscrire le Pôle dans une démarche écologique », explique David Rincon, chargé d'animation du site.

EXERCICE INCENDIE RÉUSSI!



Mi-octobre, il a fallu 6 minutes à l'ensemble du personnel travaillant dans l'Hôtel de Métropole pour l'évacuer lors d'un exercice de sécurité. Ce type d'exercice est régulièrement réalisé afin de rappeler à tous les consignes en cas d'alarme incendie, notamment celle d'emprunter exclusivement les escaliers pour sortir du bâtiment, puis de s'en tenir le plus loin possible en attendant l'ordre de réintégration.

LIVRE: APRÈS LA MORT D'UN BÉBÉ

Marie-Laure Collet psychologue clinicienne à la MDM Caluire et Marie-Annick Beauvarlet de Moismont, conseillère conjugale et familiale partie à la retraite il y a juste un an, ont écrit un livre consacré à l'accompagnement des parents qui ont perdu un bébé pendant la grossesse ou dans les semaines qui suivent la naissance. Cet ouvrage s'adresse aux parents et aux



professionnels. Il peut être une aide précieuse pour tous ces parents qui vivent cette terrible épreuve qu'est la mort d'un bébé et pour les professionnels qui les rencontrent dans ce temps du deuil périnatal.

> Livre disponible en librairie ou sur le site www.chroniquesociale.com, et bientôt au service documentation.

GRAND HÔTEL-DIEU ET HÔPITAL DE LA CHARITÉ : QUEL AVENIR ?



e gestionnaire de la Cité de la Gastronomie ayant mis la clé sous la porte début juillet, la Métropole a repris le dossier en main afin que les habitants se réapproprient au plus vite ce lieu emblématique de l'histoire lyonnaise. Redevenue maître des équipements, notre collectivité a rouvert gratuitement au public les salles patrimoniales depuis le 19 septembre dernier. « Chacun peut visiter seul ou en groupe *, dans le respect des règles sanitaires et des gestes barrières, plusieurs fleurons du site pour l'heure rebaptisé "L'Hôtel-Dieu et la Charité retrouvés". Entre autres lieux remarquables, citons le Dôme des Quatre-Rangs, l'apothicairerie de la Charité, la salle du conseil, la salle des archives... » souligne Matthieu Thenoz, chargé de mission dédié à ce projet (direction Culture et vie associative au sein de la délégation Économie, emploi et savoirs).

Parallèlement, la réflexion sur l'avenir de cet équipement est amorcée depuis l'été. Cette réflexion passera par une large concertation citoyenne.

* Visite libre possible sans réservation tous les week-ends de 10h à 19h. Des visites guidées payantes sont également proposées par l'Office du tourisme de la Métropole de Lyon.

JECO: DEUX PRIX NOBEL POUR L'ÉDITION NUMÉRO 13

a Fondation pour l'Université de Lyon organise à Lyon les 17, 18 et 19 novembre 2020, la treizième édition des Journées de l'Économie. Cet événement destiné au grand public a pour objectif de sensibiliser les citoyens à l'économie pour une meilleure compréhension des enjeux du monde actuel. La manifestation est gratuite, avec une inscription obligatoire aux conférences.

L'édition 2020 des JECO proposera plusieurs conférences consacrées

aux conséquences économiques et sociales de pandémie de Covid-19 et aux opportunités pour notre société de construire de nouveaux modèles post-crise.

Ainsi, le thème de cette édition sera : « 2020 : Réinventons le progrès ensemble ».

Esther Duflo et Abhijit Banerjee, prix Nobel d'économie 2019, ont confirmé leur venue.

Retrouvez toutes les conférences et inscrivez-vous en direct: http://www.journeeseconomie.org/

Sentez-vous sport: l'évènement réinventé



ette année, covid oblige, 'Sentez-vous sport", la manifestation dédiée au sport, à la culture, à la santé et au bien-être à destination des agents de la Métropole a dû se réinventer. Habituellement organisé sur le temps méridien et dans un lieu unique, cet évènement s'est étalé sur une semaine (du 21 au 25 septembre) et s'est déroulé sur une trentaine de lieux du territoire, ainsi qu'en ligne, sur le site dédié, pour profiter d'une cinquantaine de contenus et d'activités thématiques. À noter une ouverture de l'évènement à

l'IDEF avec des activités "cirque" proposées aux enfants et aux accompagnateurs. Malgré les difficultés pour organiser cette manifestation en prenant strictement en compte les mesures sanitaires, on peut parler de succès, puisque 1000 agents y ont participé (sans compter les 2000 connectés).

Une enquête a été lancée sur Comète le 13 octobre pour l'évaluer et envisager des pistes d'améliorations : https://comete.grandlyon.fr/AVotreService/ enquete/Lists/enquete_satisfaction_ SVS_2020/summary.aspx N'hésitez pas à y répondre!

«RETOUR AUX SOURCES»:

NOUVELLE BALLADE EN PERSPECTIVE

La Métropole vient d'ouvrir un nouveau sentier nature à mi-chemin de Cailloux-sur-Fontaine et Fontaine-Saint-Martin.

e nouveau sentier nature ▶ baptisé relie Cailloux-sur-Fontaine à Fontaines-Saint-Martin le long du ruisseau des Vosges pour un parcours aller-retour de 3 km. Il participe au programme

de végétalisation de la Métropole voulu par le nouvel exécutif métropolitain avec l'implantation d'arbres d'alignement aux bords des voiries, mais aussi la création de forêts urbaines pour créer de véritables îlots de fraîcheur et des refuges de biodiversité. Ce sentier nature concu en partenariat entre la Métropole et les communes concernées, Cailloux-sur-Fontaine, Fontaine-Saint-Martin, Rochetaillée-sur-Saône et Fleurieusur-Saône, est ouvert en même temps qu'une nouvelle zone humide aménagée, la zone humide des Prolières. Ces équipements, financés par la Métropole, en plus de favoriser la biodiversité, permettent aux habitants de l'agglomération de découvrir la flore et la faune autour de l'eau : angélique des bois, saules blancs, menthe à feuilles rondes, salamandres, tritons ou libellules. Tout au long du parcours, des panneaux expliquent de le rôle des anciens moulins, des puits, des lavoirs ou des nasoirs* (ou nazoirs). Le point de départ du sentier se situe sur le parking de la mairie de Cailloux-sur-Fontaine et l'accès à la commune depuis Lyon se fait par la ligne de bus 77, arrêt "Cailloux Mairie". Ce sentier nature s'inscrit dans la stratégie à long terme de la Métropole en matière de lutte contre le réchauffement

climatique, de végétalisation et de protection et préservation des espaces naturels du territoire.

*fosses destinées à rouir le chanvre et ainsi nommées à cause de l'odeur pestilentielle qui s'en dégageait.

CÔTÉ **RESSOURCES** HUMAINES

ASTRE: NOUVEAU LOGICIEL DE PAIE

Après Fœderis* et Tempro**, lancés respectivement en 2018 et 2020, la fonction RH poursuit la modernisation de ses outils avec le logiciel Astre, qui remplacera HR Access pour toute la gestion administrative, dont la gestion de la paie. Ce projet mobilise, depuis de longs mois, une équipe pilotée par le service SIRH de la DRH, en lien avec la DINSI et de nombreux gestionnaires RH. Malgré la crise sanitaire, tout est mis en œuvre pour un déploiement au 1er janvier 2021.

La fin de l'année 2020 est consacrée à la formation d'une centaine d'agents sur l'utilisation de ce nouvel outil, ainsi qu'aux comparaisons des paies. Il faut en effet s'assurer que la paie calculée dans Astre est identique à celle de l'ancien logiciel. Si ce travail de fourmi est grandement facilité par des outils informatiques traitant et comparant des données en masse, la vigilance est de mise!

Rendez-vous donc dès janvier pour découvrir votre bulletin de paie relooké!

*logiciel de gestion de la formation et du recrutement ** logiciel de gestion des temps et activités

CONTRAT DE PRÉVOYANCE:

C'EST LE MOMENT D'ADHÉRER!

Bénéficiez de conditions préférentielles jusqu'au 31 décembre 2020.

Plus d'infos sur Comète, rubrique RH > Santé, social, sécurité, prévention

TEMPS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS - SEPTEMBRE 2020



De gauche à droite: Sara ABDELOUHAB-RAHLI, (DSHE, MDM Vénissieux) • Catherine ALBEROLA, (DEES, DCVA) • Yves BESNARD, (DR, DPMG) • Astrid BIGNON-MARTINEZ, (DSHE, SRH) • Anaïs BLONDEI, (DEES, DIE) • Karine BOURDAUD, (DEES, DR) • Bertrand BOUVERET, (DR, DF) • Gaëtan BRETIN, (DUCV, DED) • Loïc CARDON, (DEES, DINSI) • Chloé CHIFFLET, (DTP, Communication interne) • Isabelle COCHARD, (DSHE, MDM Vénissieux) • Jérémy CUENIN, (DTP, Communication interne) • Sarah DAHAN, (DSHE, Territoire Villeurbanne) • Brice DANIAU, (DUCV, DED) • Manon FAURE, (DR, DPMG) • Pauline FAURIE, (DSHE, MDMS Lyon 8°) • Amanda FONTANIÈRE, (DTP, centre de contact) • Aurélie GODEFROY, (DSHE, MDM Villeurbanne) • Elina GOUKASOV, (DSHE, pôle PAPH) • Cédric GOUTTEFANGE, (DR, DAJCP) • Leïla HADJI, (DEES, DR) • Anaëlle HUBER, (DSHE, MDM Craponne) • Audrey JELLIBI, (DSHE, MDM Villeurbanne) • Hervé KOENIG, (DUCV, DED) • Choua LAO, (DSHE, MDM Villeurbanne) • Marion LAPORTE, (DUCV, SRH DED) • Olivier LEBLANC, (DUCV, DED) • Gaëlle LEVY, (DEES, DR) • Clémence MAURER, (DR, DRH) • Malika NEMRI, (DEES, DR) • Belynda OUAHABI, (DSHE, MDM Villeurbanne) • Priscilla PACHIS, (DR, DPMG) • Pernelle PASTORELLI, (DSHE, MDMS Lyon 1) • Thomas PEREZ, (DUCV, DED) • Dorine PEREZ-RAPHOZ, (DUCV, DED) • Karen Perrouse MENTHONNEX, (DSHE, MDM St Fons) • Anne-Sophie PETER, (DEES, DIAE) • Emilie POAS, (DSHE, pôle PAPH/DVE) • Valentin RAVIER, (DEES, DINSI) • Jabal RENAT, (DUCV, DED) • Julie ROMAIN, (DSHE, MDM Villeurbanne) • Sarah SMAINE, (DSHE, MDMS Lyon 4) • Nathalie TESSIER, (DSHE, PMI santé) • Maurane VALDELFENER, (DUCV, DED) • Sonia VALLIER, (DR, DPMG) • Naël HAMYANI, (DSHE, MDM Villeurbanne) • Dominique YOYO, (DTP, Communication interne) • Malek ZOGHLAMI. (DR. DPMG)

TEMPS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS - OCTOBRE 2020



Degauche à droite: Zeynep ALAGOZ (DR, DPMG) • Sarah BAHRI (DSHE, MDM MEYZIEU) • Alexandre BALDAN (DSHE, Pôle PAPH/DVAD) • Jeffry BELLEGARDE (DR, DPMG) • Miloud BENFISSA (DSHE, MDMS Lyon) • Pascale BLANC (DR, DF) • Céline BOUVARD (DSHE, SRH) • Christophe CADO (DEES, DINSI) • Mélissa CAM (DSHE, Pôle PA/PH) • Audrey CORREARD (DSHE, MDM Saint-Priest) • Lydia DASSA (DSHE, MDM Vénissieux) • William DE FORTIS SOLINAS (DUCV, DED) • Florian DROUART (DEES, DIE) • Xavier DUHAMEL (DEES, DINSI) • Julie FOSSAT (DR, SRH DGR) • Anne FRABONI (DSHE, MDM Vénissieux) • Elina GOUKASOV (DSHE, Pôle PAPH) • Zara HAROUN BOUKAR (DSHE, MDMS Lyon 8 ouest) • Vanessa HATIER (DR, DRH) • Karin IMPENS (DSHE, MDM Bron Bramet) • Sandrine JOLY (DSHE, MDMPH) • Alizée JONQUET (DSHE, MDMS Lyon 1) • Béatrice LAMBERT (DSHE, MDMS Lyob 7) • Ingrid LAPLACE (DSHE, Pôle PA/PH) • Charlotte LAZERT-SAURY (DSHE, DPPE) • Sophie LEHMANN (DSHE, Pôle PA/PH) • Gael LORINI (DUCV, DED) • Amandine MALIGE (DSHE, Pôle PA/PH) • Marina MARCOS (DSHE, IDEF) • Manon MARIANI (DSHE, DR) • Frédéric MULLER (DR, DPMG) • Leslie MVOULANA (DSHE, MDM Vénissieux) • Marie NACHURY (DSHE, MDM Villeurbanne) • Fionnuala O'BRIEN (DUCV, SRH DED) • Laurie OLIVIER (DUCV, SRH DED) • Étienne PION-ROUX (DR, DPMG) • Muriel RAINAUD (DSHE, DRH) • Allan ROSAMBERT (DSHE, MDM Villeurbanne) • Magali ROUSSEAU (DEES, DRH) • Christine TORREGROSSA (DR, SFAR) • Marion VALETTE (DEES, DINSI) • Irène VERGNES (DEES, DINSI)

• Frédérique VON PLAUEN (DR, DRH)

ÉDITO



BRUNO BERNARD, Président de la Métropole de Lyon

CONSTRUIRE UNE MÉTROPOLE EXEMPLAIRE

gir efficacement et le plus rapidement possible pour améliorer la vie des habitants de notre métropole : telle est l'ambition du nouvel exécutif que j'ai l'honneur de conduire. Elle a guidé les premiers chantiers lancés cet été avec les agents de notre collectivité. Végétalisation des cours de collèges, développement de voies dédiées aux mobilités actives, lutte contre la précarité énergétique, encadrement des loyers ou futur Revenu Solidarité Jeunes : qu'il s'agisse d'aller plus loin sur certains sujets ou d'innover sur d'autres, toutes ces actions visent la nécessaire transition vers un territoire plus solidaire et plus respectueux de l'environnement.

Nous conduirons ensemble bien d'autres projets majeurs et la Direction générale est à pied d'œuvre pour leur donner, avec le comité des directeurs, une traduction opérationnelle. Nous achèverons ainsi d'ici la fin de l'année la rédaction de notre plan de mandat et de la Programmation pluriannuelle d'investissement, que nous voterons en janvier prochain.

Vous vous êtes illustrés ces derniers mois par votre capacité d'adaptation, votre esprit d'équipe et votre sens de l'intérêt général. Chacun a compris, grâce à votre travail, ce qu'avait de précieux un service public de qualité, au plus près des besoins des usagers. Je sais pouvoir compter sur votre professionnalisme, votre expérience et votre engagement pour être les principaux artisans des changements que nous voulons impulser.





LA SOLIDARITÉ AU SERVICE DE L'URGENCE SOCIALE

Exerçant une compétence de droit commun en matière d'aide et d'action sociale, notre collectivité est en première ligne pour faire face à la crise sanitaire, sociale et économique qu'affronte notre territoire. À travers le plan pauvreté, les démarches entreprises dans les domaines du logement ou de l'insertion, les directions innovent, mettant en place des solutions inédites pour accompagner les plus précaires.

<u>PLAN PAUVRETÉ</u>: mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire pour renforcer les actions auprès des publics les plus fragiles



Le pourcentage de nouveaux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) a augmenté de 10% depuis mars dernier, les demandes d'aide alimentaire croissent de façon exponentielle, tout comme les suppressions d'emploi. À la déflagration sanitaire, s'ajoute aujourd'hui l'urgence sociale, les conséquences économiques de la pandémie faisant basculer nombre de publics précaires vers la pauvreté.

Faire plus pour ceux qui ont moins

Désignée depuis 2019 par l'État territoire démonstrateur de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, la Métropole prend cette question à bras-le-corps. « Avec un budget considérablement augmenté en 2020, nous mobilisons l'ensemble des leviers (accompagne-

ment social, culture, accès au logement, santé), pour agir en prévention, éviter les ruptures de parcours et, plus largement, lutter contre l'exclusion » indique Madeleine Aufrand, chargée de projets transversaux à la délégation Développement solidaire, habitat et éducation (DSHE). Pour développer l'"aller vers" plusieurs démarches ont été expérimentées. La création de "maraudes spécifiques pour les jeunes" et "maraudes mixtes" favorisent l'accès au droit commun pour des personnes éloignées des dispositifs, parfois victimes d'addictions. mais aussi souvent en souffrance psychique. « En ce qui concerne l'accompagnement social et la lutte contre l'isolement, l'actuelle réflexion sur la future "Maison des femmes" place au centre de la préfiguration l'expérience de femmes ayant été confrontées à des violences conjugales » indique

Caroline Lopez, directrice du Développement social et médico-social (DSHE). L'accompagnement à la parentalité a pris, par exemple, la forme de lectures de contes dans les salles d'attente de certaines Maisons de la Métropole (MDM) via l'intervention de l'association « À livre ouvert ». Quant à l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi, elle s'incarne notamment, depuis octobre, dans les rendez-vous « Mon parcours RSA», animés dans certaines MDM par Aurélie Robin, responsable unité Qualité des parcours à la direction Insertion emploi (DIE) de la délégation Développement économie, emploi et savoirs (DEES), en lien avec nos partenaires (Pôle Emploi, Caisse d'allocations familiales).

Pour en savoir plus sur le Plan pauvreté, consulter les pages DSHE de Comète.

LOGEMENT SOCIAL:

aller plus loin dans l'accompagnement

Face à l'augmentation des prix du logement sur notre territoire, le service Qualité parc existant (QPE) de la direction Habitat et logement (DHL) de la DSHE a, dès juillet, lancé le projet d'encadrement des loyers. Par ailleurs, la question de la lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil relevant de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques, l'augmentation des ressources dédiées (comme le recrutement en cours d'une brigade spécifique) vient elle aussi combattre le mal logement. Enfin, le dispositif Ecoreno'v visant à aider les foyers à lutter contre les déperditions d'énergies fait l'objet d'une nouvelle campagne cet automne.



De gauche à droite : Vanessa Tursic, responsable unité Habitat indigne péril ; Florence Tardieu, cheffe de service Qualité parc existant ; (SQPE) Emilie Catherin, chargée d'écorénovation de l'habitat, direction Habitat et logement (DSHE)

Hélène Angélique, référente maraudes mixtes (délégation Développement solidaire, habitat et éducation).

sociale grande précarité;

Madeleine Aufrand, chargée de projets transversaux;

De gauche à droite: Marion Regola, reférente spécialisée insertion des jeunes; Morena lannariello-Ontanaya; conseillère en prévention décrochage scolaire, Marie Jomard, reférente spécialisée insertion des jeunes; Pascale Demurger, infirmière grande précarité; Isabelle Dussurgey, travailleuse

CHIFFRES CLEFS (TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE):

CONSTAT:

15,7% taux de pauvreté (contre 14,3% à l'échelle nationale)

84 075 habitants vivent dans un foyer allocataire du RSA

ACTIONS ENGAGÉES:

17

Équivalents Temps Plein ont été recrutés sur des missions d'éducateurs spécialisés

7,3 millions de budget sur l'année glissante septembre 2020-2021 (contre 4 millions en 2019)

L'encadrement des loyers, c'est pour demain!

Interview de Florence Tardieu, cheffe de service Qualité parc existant

Pourquoi encadrer les loyers de Lyon et Villeurbanne ?

Pour limiter l'augmentation des loyers dans le temps et que les loyers du privé ne soient pas trop élevés par rapport à ceux du parc social.

Comment fonctionne le dispositif?

Le loyer médian est calculé par l'Observatoire Local des Loyers (OLL) sur la base de zones (8 pour Lyon et Villeurbanne et 13 à l'échelle du territoire), de la typologie du logement (T1, T2T2,...) et de la période de construction (1945-1975, 1975-1990, etc.). Par exemple, un T2 de 50 m² à Villeurbanne a actuellement un loyer médian de 645 euros/mois. Après encadrement, le loyer maximum sera donc de 774 euros/mois*. Une fois en vigueur, en début de bail comme lors d'un renouvellement. un propriétaire ne peut plus,

dans les zones concernées par l'encadrement, louer un logement plus de 20% au-dessus du loyer médian. S'il déroge à la règle, il peut être attaqué par le locataire, notamment devant la commission départementale de conciliation.

Quels textes le permettent?

La loi ELAN** de 2018 instaure, dans les zones dites « tendues », l'expérimentation d'encadrement des loyers après 3 étapes : vote du conseil de la collectivité candidate, dépôt du dossier auprès de l'État avant le 25 novembre 2020 et sélection par ce dernier. La délibération ayant été votée au Conseil métropolitain du 5 octobre dernier, on peut envisager une mise en œuvre courant 2021.

Comment votre service arrive-t-il à tenir les délais ? Depuis juillet, nous préparons la

candidature. Nous travaillons en transversalité avec la direction de la Communication pour l'information des ménages et des propriétaires, la direction Innovation numérique et systèmes d'information (DINSI) pour les géolocalisations et les cartographies et, enfin, la direction des Affaires juridiques et de la commande publique (DAJCP) pour les aspects réglementaires. Quant à l'externe, nous sommes en lien quasi quotidien avec l'Agence d'urbanisme qui non seulement anime l'OLL. base indispensable pour connaître les pratiques en la matière, mais nous soutient aussi dans l'élaboration de la candidature.

'Selon la publication 2019 de l'OLL, tout en précisant que le croisement avec l'année de construction ne sera calculable qu'après transmission des éléments par l'État.

**Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique.

Renforcer l'offre de services

pour lutter plus efficacement contre l'habitat indigne (LHI)

Depuis 2015, la Métropole assure la compétence de police spéciale en matière d'immeubles menaçant ruine. Ce levier coercitif s'accompagne d'actions incitatives à travers des dispositifs tels que les Programmes d'intérêt général de Lyon et Villeurbanne ou le dispositif métropolitain de LHI. « Même si le logement potentiellement indigne concerne 2,5% des résidences principales privées du territoire, pour en améliorer le repérage, le traitement et la prévention, plusieurs nouvelles actions sont en cours de lancement ou d'étude » souligne Vanessa Tursic, responsable de l'unité Habitat indigne-péril à la DHL.

Afin de sécuriser la gestion des procédures de péril et de sécurité, dont les signalements sont majoritairement transmis par les communes*, le doublement des effectifs de l'unité Habitat indigne-péril, validé en novembre 2019, doit d'ici fin 2020-début 2021 devenir opérationnel, en parallèle du projet de création d'une « brigade logement » chargée de renforcer les actions de LHI et de lutter contre les propriétaires « marchands de sommeil ».

Ces ressources complémentaires permettront de mieux répondre aux besoins des ménages comme du territoire, mais aussi d'expérimenter de nouveaux outils tels que les astreintes administratives, les autorisations préalables ou encore les déclarations de mise en location ou division. La priorité affichée par le nouvel exécutif est, à cet égard, très clair : favoriser une offre de logement de qualité et abordable aux grands lyonnais.

*Plus de 200 en 2019 contre 120 en moyenne les années précédentes.

Écoréno'v:

un dispositif gagnant pour les ménages, donc gagnant pour la Métropole

« Depuis 2015, Ecoréno'v* permet aux propriétaires d'améliorer les performances énergétiques de leur logement, qu'il s'agisse de maisons individuelles, de copropriétés ou du parc social » explique Émilie Catherin, chargée de mission Ecorénovation de l'habitat à SQPE. Au moment où notre collectivité lance sa nouvelle campagne d'affichage réalisée avec la direction de la Communication externe, le dispositif qui occupe trois agents à temps plein au sein de cette direction, rencontre toujours un franc succès. « Cette aide, permettant aux ménages d'améliorer le confort de leur logement tout en abaissant leurs charges, a également un caractère social. En effet, les foyers aux revenus les plus modestes bénéficient d'aides supplémentaires via le dispositif "Habiter mieux" » souligne Émilie. Notons par ailleurs qu'en cette période de crise sociale et économique, cette démarche



participe à la relance de l'activité locale en faisant travailler le bâtiment, un secteur susceptible de remettre le pied à l'étrier de maintes personnes relevant de l'insertion.

Nouvel élan en perspective

« Bien que fonctionnant à plein régime, le dispositif ne s'endort pas sur ses lauriers. Nous étudions plusieurs pistes pour démultiplier le nombre de logements aidés dans les années à venir, tout en restant très exigeants sur la qualité des rénovations. Afin de répondre aux enjeux du Plan Climat et du Schéma directeur des énergies, des réflexions sont engagées pour renforcer l'usage de produits d'origine naturelle dans les projets de rénovation énergétique, le réemploi ou le recyclage, sans oublier l'indispensable développement des énergies renouvelables » précise Émilie.

*Les propriétaires peuvent prendre contact avec l'ALEC Lyon, porte d'entrée d'Ecoréno'v. (04 37 48 25 90 /ecorenov@alec-lyon.org)

INSERTION: terrain d'innovation sociale

Avec un revenu de solidarité en direction de la jeunesse précaire et l'extension du dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), la direction Insertion emploi (DIE/DEES) est plus que jamais à la manœuvre pour faire bouger les lignes en faveur de l'intégration sociale et professionnelle.



De gauche à droite : Marie-Astrid Gallet, chargée de mission territoire et projets structurants, Lola Tsiliana, cheffe de projet zéro chômeur et Romane Parent, chargée de mission inclusion sociale, direction Insertion Emploi (DEES).

Un Revenu Solidarité Jeunes

au nom de l'entraide intergénérationnelle

La crise sanitaire a plongé une partie de la jeunesse dans la précarité. Les 18-25 ans arrivant sur le marché du travail subissent aujourd'hui de plein fouet récession et envolée du chômage, alors même que déjà un jeune métropolitain sur cinq vit en-dessous du seuil de pauvreté.

Dispositif complémentaire

De nombreux outils, initiés par l'État, les communes et les régions accompagnent déjà une partie de ce public. « Cependant, "la garantie jeune", les actions des missions locales ou encore le dispositif "Un ieune : une solution". aussi ambitieux soient-ils, en laissent encore un certain nombre démunis» souligne Marie-Astrid Gallet, chargée de mission territoire et projets structurants à la DIE. Pour assurer aux jeunes un égal accès à des ressources minimum, notre collectivité a décidé d'expérimenter un revenu de solidarité spécifique pour les 18-25 ans. Si les contours restent encore à définir, une enveloppe de 10 millions d'euros est mise sur la table pour 2021.

Rétroplanning soutenu

« Durant l'été, un groupe inter délégations associé à l'Agence d'urbanisme, a compilé données et statistiques récoltées auprès de structures externes (Pôle Emploi. missions locales, associations, etc.). Outre la DIE et le service Université de la DEES, plusieurs directions de la DSHE ont été mises à contribution : la DHL compte tenu des difficultés pour ce public à trouver un toit à un coût convenable, la direction Prévention et Protection de l'Enfance afin de prévenir les sorties sèches de l'Aide Sociale à l'Enfance ou encore celle du Développement social et médico-social pour le volet santé. Quant à la direction Prospective et dialogue public de la délégation Territoires et partenariat, elle affine la question des besoins via des groupes de discussion dédiés aux jeunes eux-mêmes. Fin septembre, nous avons proposé à l'arbitrage de l'exécutif des scenarii de déploiement afin que le dispositif soit effectif dans le courant du premier semestre 2021» explique Romane Parent, chargée de mission Inclusion sociale à la DIE.



CHIFFRES CLEFS AU SEIN DE LA MÉTROPOLE (BASE 31 DÉCEMBRE 2019) :

168 295 jeunes entre 18 et 24 ans

16 356 demandeurs d'emploi ont moins de 25 ans

22,6% des ménages de moins de 30 ans vivent en-dessous du seuil de pauvreté

Les territoires zéro chômeur.

laboratoire d'un modèle renouvelé d'insertion

« Partir des capacités des personnes et transformer les besoins sociaux non satisfaits en emplois pérennes ancrés dans le territoire, tel est le défi de notre collectivité soucieuse de combiner utilité sociale et soin apporté à l'environnement », c'est par ces mots que Christophe Lafoux, responsable de la DIE (DEES), résume l'esprit de la démarche.

Qu'est-ce qu'un TZCLD?

Ce dispositif utilise l'ensemble des sommes jusque-là mobilisées en vue d'indemniser, soutenir ou prendre en charge le chômage de longue durée, pour les transmettre à des entreprises à but d'emploi qui recrutent en contrat à durée indéterminée des personnes sans emploi. L'innovation réside dans le pari de partir des aspirations et compétences des personnes pour leur faire développer localement des activités visant à satisfaire des besoins non couverts par le secteur public ou privé. Il peut s'agir d'une conciergerie de quartier qui fournit des services jusqu'alors disparus du lieu de vie ou de soutien à la transition écologique à travers des activités de maraîchage, compostage de biodéchets ou encore l'animation d'un tiers-lieu à destination des habitants.

Étendre l'expérimentation

Parmi les 10 TZCLD pionniers en France, celui situé depuis 2017 sur le quartier Saint-Jean (commune de Villeurbanne) donne des résultats prometteurs, même s'ils sont encore à consolider. Ainsi confortée dans ses nouvelles méthodes d'insertion sociale et professionnelle, la Métropole aide à l'émergence d'autres territoires zéro chômeur dans le cadre de la loi d'extension votée d'ici fin 2020. En lien avec le Pacte métropolitain, des échanges sont programmés tout l'automne. « La rencontre avec une vingtaine de communes et coordonnée avec les porteurs du projet Villeurbannais a permis de recenser celles potentiellement intéressées. Elle a aussi été l'occasion de présenter la suite des opérations : mobilisation des moyens humains à dédier, lancement des réunions d'impulsion avec les acteurs engagés de leur territoire, identification du périmètre infra-communal, analyse socio-économique, rencontres avec les personnes privées durablement d'emploi, etc. » indique Lola Tsiliana, chargée de mission Territoire Zéro Chômeur à la DIE.

Course contre la montre fédératrice

À ce travail de partenariat aussi bien local qu'interne, s'ajoutent l'alimentation de la réflexion via le réseau national des TZCLD et la finalisation de la grille de critères de faisabilité des candidatures. Or, le planning du projet est serré. La fin de l'année doit voir l'achèvement du choix des communes à retenir, la sélection nationale étant prévue pour le second semestre 2021. Le démarrage des nouveaux TZCLD se ferait donc en 2022. Autant dire demain!

L'ÉCOLOGIE AU

Dès juillet, de multiples chantiers ont été engagés pour restituer l'espace public aux habitants, construire une ville plus verte, plus respirable. Focus sur les actions visant à conforter la pratique du vélo, végétaliser les cours d'école ou encore apaiser l'espace public.

SÉCURISATION

des points noirs cyclistes

Les utilisateurs de vélo ont augmenté de 36% depuis la rentrée à Lyon et de 24% sur l'ensemble du territoire en un an. La raison ? La pandémie faisant préférer la bicyclette à la proximité masquée du réseau TCL, mais aussi - et de plus en plus! - la rapidité doublée du plaisir des trajets via ce mode de transport, de surcroît beaucoup plus favorable à la lutte contre la pollution atmosphérique que l'auto... même en covoiturage! Face à la hausse de la pratique cycliste sur le territoire, dès juillet, il est apparu urgent de protéger les endroits reconnus très accidentogènes : le secteur Saint-Clair à Caluire, celui situé entre le pont Poincaré et le boulevard Stalingrad, mais aussi l'axe nord entre Val de Saône et la Part-Dieu ou encore l'avenue Berthelot, les cours Vitton, Franklin Roosevelt et Gambetta, la montée de la Boucle. « Afin d'y remédier, les aménagements temporaires

LA VÉGÉTALISATION rafraîchit les

Pour améliorer la qualité des usages, limiter le phénomène d'îlot de chaleur, « désimperméabiliser » les sols et ainsi faciliter l'infiltration des eaux pluviales, la direction Patrimoine et moyens généraux (délégation Ressources) place la préservation de l'environnement au cœur de son action. Cela se traduit par le programme de végétalisation des cours des 75 collèges publics métropolitains, coordonné avec la direction de l'Éducation (DSHE).

Des collèges plus arborés

Via la plantation de 110 arbres, 250 arbustes ou vivaces et l'engazonnement de près de 6 000 m², une première mise en œuvre de cette ambition a vu le jour en 2019 sur 12 de nos collèges*. Ces aménagements - auxquels Frédéric Ségur, chef de projet ingénierie et prospective végétale à la direction VNN (DDUCV), a été associé pour ce qui est du référentiel en matière de végétalisation offrent davantage d'ombrage et de fraîcheur ainsi que des lieux rééquilibrant les activités dynamiques et statiques, tout en offrant l'opportunité de créer des espaces non genrés. « En 2020, notre action porte sur 6 nouveaux établissements**. Soit entre novembre 2020

SERVICE D'UNE VILLE APAISÉE



Aménagement d'urbanisme de transition

- appelés urbanisme de transition - et pérennes se multiplient. Sur les 77 km de pistes cyclables que nous nous sommes engagés à livrer cette année, 61 sont déjà opérationnels » indique Mathieu Meylan, responsable pôle conduite d'opérations vélo, service Mobilité urbaine à la direction Voirie, végétal et nettoiement (DDUCV). Et Anne-Marie Maugirard, technicienne études thématiques aux côtés de Mathieu, de préciser : « Nous utilisons un large panel de dispositifs pour lutter rapidement contre les discontinuités et sécuriser le partage de la rue vélo/ voitures. Marquage au sol, signalisation spécifique (bornes cyclables...), zone 30, voies vertes mixtes, régime de priorités, séparateurs bidirectionnels, l'alternat, etc. font partie des outils à notre disposition pour répondre au mieux aux demandes locales comme aux usages des cvclistes ».

Depuis le début de l'été, les subdivisions territoriales de proximité et la direction Maîtrise d'ouvrage sont donc à la manœuvre pour planifier les priorités des travaux à entreprendre. Cette coordination inter services bien rôdée sera précieuse à l'avenir, le nouvel exécutif souhaitant passer de 1000 à 2000 km d'aménagements cyclables d'ici 2026, et engager 450 km d'un nouveau Réseau Express Vélo pour 2030. En effet, le vélo à assistance électrique (VAE) permet d'envisager un maillage sur la 1ère voire la 2e couronne. Les 8 000 nouveaux dossiers déposés auprès de notre collectivité pour bénéficier de la prime à l'achat d'un VAE laissent à penser que beaucoup de praticiens de la bicyclette en rêvent déjà.

cours d'école

et mai 2021, la plantation de 125 arbres et 300 arbustes de haies. La désimperméabilisation de deux surfaces, 100 m² et 60 m², complètera ces réalisations pour un budget de 400 000 euros. Une somme équivalente à celle de 2019 » indique Didier Imbert, directeur adjoint Patrimoine et maintenance. Pour l'avenir, une opération « végétalisation et lutte contre les îlots de chaleur » est inscrite dans la prochaine Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI), le but visé étant d'augmenter le patrimoine végétal de 200 arbres par an, pour passer





Cours du collège Jean Jaurès (Villeurbanne) avant et après travaux

•••)

de 2500 à 3700 arbres sur le mandat. Seront associés à la démarche les équipes d'Elisabeth Sibeud, responsable unité Études et travaux de la direction Eau et déchets (DDUCV) pour tout ce qui touche à la désimperméabilisation; mais aussi Olivier Martel, chef de projet plan éducation au développement durable (STPU) pour les jardins pédagogiques et Abderazag Azzouz, animateur au service Communication de la direction Ressources (DDUCV) afin de d'œuvrer à la sensibilisation des élèves aux enjeux de végétalisation via des animations pédagogiques.

Outils et organisation dédiés

En juillet dernier, la DPMG a mis à jour son référentiel bâtimentaire de construction et de modernisation des collèges. Il comporte désormais un volet paysager imposant aux maîtres d'œuvres d'intégrer la conception bioclimatique, la végétalisation, la désimperméabilisation des surfaces et les revêtements des sols. D'autre part, Cédric Ansart, paysagiste de formation et tout récent responsable de l'unité Espaces verts bâtiments, participe dorénavant aux études préalables d'aménagement et de rénovation de ce patrimoine. Il accompagne aussi les prestataires dans l'élaboration des projets et fait le lien avec les services Études et Constructions de la DPMG afin de contribuer à améliorer la performance environnementale.

"Jean Monnet (Lyon 2°), Henri Longchambon (Lyon 8°), Evariste Galois (Meyzieu), Jean de Verrazane (Lyon 9°), Georges Brassens (Décines), Daisy George Martin (Irigny), Jean Giono (Saint-Genis-Laval), Henri Barbusse (Vaux-en-Velin), Jules Michelet, phase 1 (Vénissieux), Annexe Alain et Môrice Leroux (Villeurbanne).

** Battières (Lyon 5°), Gilbert Dru (Lyon 3°), Maryse Bastié (Décines), Plan du Loup (Sainte-Foy-lès-Lyon), René Cassin (Corbas), Jules Michelet, phase 2 (Vénissieux).

LA PIÉTONISATION DES ABORDS D'ÉCOLE

apaise l'espace public

Sur le territoire du Grand Lyon, alors que 60% de l'espace public est dédié à la voiture, 26% seulement des déplacements s'effectuent via ce moyen de transport. Afin d'opérer un rééquilibrage, mais aussi d'apaiser et de sécuriser la voie publique tout en réduisant la pollution, depuis juillet les directions Voirie, végétal, nettoiement et Territoires des services urbains (DDUCV) mobilisent leurs subdivisions des services urbains, pour diminuer l'accès des abords des écoles aux véhicules motorisés.



Totale ou partielle

Depuis le 1er septembre, 12 écoles lyonnaises bénéficient de rues où, avant l'école comme à la sortie des classes, les élèves jouent désormais sereinement à la marelle ou au ballon au beau milieu de la rue. L'école Meynis (dans le 3e arrondissement de Lyon) a, elle, opté pour une piétonisation ponctuelle. Fermée seulement deux à trois fois par jour afin que les parents déposent ou reprennent à pied ou à vélo leurs enfants, elle redevient le reste du temps une voie de circulation ouverte aux voitures.

Transversalité

« L'instauration d'une piétonisation nécessite une coordination complexe entre les services métropolitains et la commune concernée : choix des déviations de circulation, mise en place de nouveaux circuits de collecte des ordures ménagères, travaux de sécurisation, retrait des possibilités de stationnement, pose de barrières ou aménagements spécifiques via des bacs à fleurs, maintien du service public de proximité, etc. » confient nos trois collègues de subdivisions à la DTSU Valérie Marchand, Damien Franc et Xavier Vagogne, en charge de secteurs où la première tranche de travaux est déjà effective.

Car ce n'est qu'un début ! Avec la distanciation physique exigée sur la voie publique par la pandémie et le confort redonné aux usagers, une nouvelle liste d'écoles à Lyon et Villeurbanne est déjà à l'étude depuis la fin de l'été. Ces piétonisations doivent être finalisées pour le début de l'hiver, avant d'envisager une montée en puissance avec les abords des collèges métropolitains.

AU TRAVAIL, J'Y RETOURNE AUTREMENT!

17

La crise sanitaire rebat les cartes des déplacements du quotidien et modifie nos comportements de mobilité domiciletravail. La crainte de s'entasser dans les transports en commun a contribué à l'essor du transport individuel. Changements durables ou passagers? Rencontre avec nos agents.



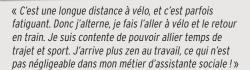
epuis la fin du confinement, Gabrielle, Tiphaine et Marjorie ont délaissé trains ou voitures au profit du vélo. Principal élément déclencheur: la forte sédentarité liée au confinement et au télétravail. Le vélo répond à ce besoin de se remettre en mouvement et de libérer son énergie. Bon pour le corps et l'esprit, il permet aussi de maîtriser son temps de trajet, sans être dépendant des horaires de train ou du trafic automobile.

Ces trois agentes ne sont pas les seules à avoir adopté le vélo pour leurs déplacements quotidiens. En quelques mois, le trafic vélo a explosé à Lyon. Les 60 km de nouvelles pistes cyclables déjà réalisés par la Métropole dans le cadre de l'urbanisme de transition ont largement contribué à ce changement. À voir si cette tendance se confirmera cet hiver lorsque la météo sera moins propice aux déplacements à vélo...

L'ENDURANTE

GABRIELLE SUPLON, assistante sociale à la Maison de la Métropole Lyon 7^e sud, et participante du projet **1 000 bornes ***





* 1 000 bornes est un dispositif proposé par la DPDP et les MÊTAtesteurs, qui vise à reprendre une mobilité plus active pour venir travailler. Plus d'infos sur Comète.

LA CONTEMPLATIVE

MARJORIE BORDEAUX, directrice de projet Grand site de Fourvière (DUCV)

> Son trajet : Rillieux-la-Pape > Lyon 3° / 9 km / 30 min

« J'emprunte une piste cyclable au travers d'un chemin de halage. C'est une vraie promenade au bord de l'eau, qui me procure un grand sentiment de liberté. Je suis dans la contemplation de ma ville, de sa nature et de son patrimoine. Me déplacer à vélo donne une autre dimension à mes journées! Et en plus de montrer l'exemple à mes enfants, je suis en accord avec mes préoccupations écologiques. »



La voiture, l'autre grande gagnante

C'est indéniable, la circulation automobile a retrouvé un niveau supérieur à celui d'avant la crise, de l'ordre de 3% en plus sur la Métropole de Lyon. « À la fin du confinement, j'ai décidé de reprendre ma voiture, au détriment du train » nous confie cet agent de la DUCV qui parcourt chaque jour près de 40 km entre son domicile et son lieu de travail. « La ligne que j'avais l'habitude d'emprunter est très fréquentée, les trains sont bondés. En prenant ma voiture, je minimise le risque de contamination et je n'ai pas d'obligation de porter le maque, ce qui m'offre un moment de respiration avant ma journée de travail! ». Si pendant la période estivale, le trafic automobile était plutôt fluide, il s'est largement densifié depuis la rentrée. « *Je mets parfois jusqu'à 2h de route pour* me rendre au travail. C'est long et fatiguant, sans compter le coût de l'essence ». Notre agent, qui est en télétravail 2 jours par semaine, pourrait ainsi redonner sa chance aux transports en commun...

LA PSYCHOLOGIE, AU SERVICE DE LA QUALITÉ



s'intéresse aux attitudes et comportements humains en rapport avec le travail. Son objectif est d'améliorer au mieux les conditions de travail en prenant en compte les besoins organisationnels et individuels. À la Métropole, les psychologues des services Santé au travail et Prévention interviennent auprès des agents pour favoriser la qualité de vie

au travail tant en individuel

qu'en collectif.

L'équipe de psychologues des services service santé au travail et prévention de la Métropole (de gauche à droite) : Audrey Chêne, Martin Brygo, Céline Descouzères, Marie Houngbo-Chapuy

logues est extrêmement utile, surtout dans une grande collectivité comme la Métropole de Lyon, où l'on rencontre toutes sortes de situations et problèmes liés à la diversité des métiers et compétences. « Nous accompagnons aussi bien des collectifs de travail impactés par des changements organisationnels ou des difficultés au sein des équipes, que des agents témoins ou victimes d'accidents graves, exposés à des agressions d'usagers ou à des situations de précarité extrême », indique une psychologue du service santé au travail de la Métropole. Les

accompagnements se font par l'écoute et l'analyse des situations de travail.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE POUR ACCOMPAGNER LES AGENTS

Les accompagnements sont coordonnés au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée des psychologues, des médecins de prévention et de leurs collègues de différents services: Mission handicap, Santé au travail, Prévention, Action et innovation sociale et services de prévention des délégations concernées. Ce groupe pluridisciplinaire évalue les situations et les besoins,

DE VIE AU TRAVAIL

et prend les décisions sur les modalités d'intervention. D'autres acteurs (DRH, SRH, managers, service d'accompagnement à la transformation, Mission diversité...) peuvent participer à l'accompagnement en fonction des nécessités de la situation et sous réserve de l'accord de l'agent - ou du collectif - concerné.

DES INTERVENTIONS INDIVIDUELLES

« Quand un agent se sent en difficulté, notre équipe l'aide à faire face aux difficultés rencontrées sur son lieu de travail, explique une des psychologues. Nous l'accompagnons afin de trouver des solutions pour qu'il se sente mieux et que son état de santé soit en adéquation avec le poste qu'il occupe. Nous réalisons des entretiens basés sur une écoute confidentielle dans une hienveillante neutralité. Notre déontologie nous impose de respecter l'anonymat des personnes que nous rencontrons. » Le psycholoque conduit l'entretien en veillant à clarifier la situation avec

Pour prendre rendez-vous avec un psychologue du service santé au travail,

l'agent doit préalablement rencontrer un médecin de prévention, qui évaluera avec lui la pertinence d'un accompagnement par un psychologue.

>> Coordonnées du service de santé au travail : 04 78 63 47 15 medecinedeprevention@ grandlyon.com l'agent et apaiser ses émotions. Il s'agit d'une co-analyse permettant de rendre intelligible les problématiques de l'agent face à sa situation de travail. L'objectif est au'il puisse identifier et mobiliser ses ressources au travail. intégrant, le cas échéant, des changements organisationnels et/ou relationnels nécessaires à l'exercice de son métier. Les accompagnements sont limités dans le temps, et ne portent que sur des problématiques professionnelles. Et lorsque cela s'avère nécessaire, le psychologue peut réorienter l'agent vers les interlocuteurs internes ou externes compétents: assistantes sociales. Mission handicap, autres services RH ou services de soins externes.

DES INTERVENTIONS AUPRÈS DES COLLECTIFS DE TRAVAIL

Les psychologues du service prévention interviennent également auprès de la ligne managériale au regard d'un besoin percu au sein d'un collectif de travail en lien avec la mise en place de nouveaux modes de travail, un accompagnement au changement, un accident grave ou des tensions au sein de l'équipe. « Nous analysons l'impact de l'organisation et des conditions de travail sur la santé, les relations entre agents et le fonctionnement psychique des agents au sein d'un même collectif de travail, précise une psychologue. Nous identifions ce qui va bien et, à l'inverse, ce qui pose problème, et analysons les risques psychosociaux. Notre objectif est de faire en sorte que la situation puisse s'améliorer en proposant un plan d'action au collectif concerné.»

Dans quelles situations rencontrer un psychologue du service santé au travail ?

- Agression, incident, accident de travail, mise en accusation en lien avec un usager ou un agent interne à la collectivité
- Événement potentiellement traumatique (décès, accident...)
- Tension avec un collègue dans le collectif de travail ou avec l'encadrement
- Organisation du travail (charge de travail, contenu des missions...)
- Environnement de travail
- Situation personnelle ayant une incidence sur l'activité de travail
- Demande de conseil pour un collègue
- Soutien du manager

Au-delà des interventions de terrain, les psychologues des services de santé au travail et prévention participent à des groupes de travail internes tels que l'accompagnement des managers sur la prévention des risques psychosociaux, la gestion des violences, le réseau partenarial interne et externe, la prévention de l'usure professionnelle... En travaillant ainsi de façon transversale avec d'autres acteurs de la collectivité, ils contribuent notamment à mettre en place des méthodes de préservation de la qualité de vie au travail et de prévention des risques et troubles psychosociaux rencontrés au sein de la Métropole.

ÊTRE À L'ÉCOUTE DES EN

POUR AMPLIFIER L'ÉCO'

Pour découvrir le métier de Delphine Thierry-Legrand, Valentine Royer, retenue par la gestion des mesures de prévention liées à la crise sanitaire a été remplacée par Cécile Ducharne, documentaliste* au service Documentation de la direction Patrimoine et moyens généraux et nouvellement correspondante communication interne.

PORTRAIT EXPRESSO



Delphine
Thierry-Legrand
Après l'Institut
d'Études
Politiques de
Rennes, Delphine
complète sa
formation par
un Master 2 en
management
public. Elle
débute sa vie
professionnelle
en tant que
consultante en

accompagnement des politiques publiques dans un cabinet lyonnais, puis comme développeuse commerce à la Ville de Lyon. Elle a intégré la Métropole de Lyon à son poste de développeuse économique en juin 2016.

a rencontre s'est tenue à Givors, au Pôle LYVE Sud ouvert en 2019. C'est au cœur de cet écosystème entrepreneurial faisant grandir les jeunes entreprises via des formules d'hébergement (bureaux, ateliers) et un programme de suivi personnalisé, que Delphine a son bureau. Après une visite du lieu, moderne dans sa conception et son mode de fonctionnement (deux salariés s'occupent de l'animation !), Delphine confie qu'elle ne passe ici qu'en coup de vent, soit un petit quart de son temps. Le plus souvent, elle sillonne son territoire Lônes et Coteaux du Rhône, composé de dix communes dotées d'un tissu économique diversifié et au fort potentiel de développement.



COUTEAU SUISSE À VOCATION ÉCO

À la question directe de Cécile « En quoi consiste ton métier ? », Delphine lui répond « J'assure une relation de proximité avec les entreprises afin de leur offrir un environnement favorable au développement de leur activité, comme à leur ancrage local. Je suis leur interlocutrice de proximité sur les questions liées à l'immobilier (trouver un local ou un terrain), à leur croissance

(aide à la recherche de financements ou partenariats), à leur cadre de vie en lien avec les services urbains, à la mobilité, aux ressources humaines, etc. ». Sur le volet recrutement, afin d'allier performance économique et insertion, elle travaille en binôme avec Lucie David-Cavaz, chargée de liaison entreprise emploi (CLEE) sur le même territoire.

TREPRISES





FACILITATRICE DE TERRAIN

Ses journées et semaines filent donc à la vitesse de la lumière. Afin de détecter les besoins et mettre en contact les acteurs économiques avec les bons interlocuteurs, notre collègue enchaîne rendez-vous sur réunions. En effet, son secteur comporte aussi bien de grandes entreprises (Hermès, Boiron, Lustucru, La Vie Claire, Ninkasi,...), que de nombreuses Très Petites Entreprises et Petites et Moyennes Entreprises (TPE-PME) dans les champs de l'industrie (textile, automobile, chimie/pharmacie, agroalimentaire) et des activités de services. À titre d'exemple, elle a fait participer Cécile à une rencontre avec un jeune brasseur du Pôle LYVE.

Delphine contribue également aux projets d'aménagement urbain pilotés par la Métropole comme La Saulaie et travaille en lien avec d'autres services de la DEES sur les démarches de développement ou de requalification de zones économiques afin d'accueillir des entreprises désireuses de s'implanter ou de se relocaliser sur son secteur.

ACTRICE DE RÉSEAUX

Sur l'ensemble des thématiques économiques, Delphine assure le lien avec les communes (services ou élus selon la taille de la collectivité) et, afin d'optimiser l'offre de service locale, elle rencontre les structures accompagnant les entreprises comme la Région (cheffe de fil en matière économique), la Banque Publique d'Investissement (BPI), les chambres consulaires, ou les acteurs de l'immobilier. Enfin, par sa connaissance pointue du terrain, elle alimente les réflexions stratégiques métropolitaines tel que le programme de développement économique, pour ne citer au'un exemple. Devant l'ampleur et la diversité de ses missions, nul doute que Delphine trouvera quelque sérénité à cultiver le tout nouveau potager du Pôle ** inauguré le jour de ce reportage***.

- * le métier de documentaliste ayant déjà fait l'objet d'un Regard croisé, il n'y aura pas de « match retour ».
- **Les deux autres sont situés à La Duchère et Neuville.
- ***voir l'article sur le potager du LYVE dans les actualités page 4





IMPRESSIONS CÉCILE DUCHARNE :

« Comme j'ai totalement découvert le métier de Delphine, cette visite m'a permis de développer et concrétiser ma connaissance des activités économiques métropolitaines. J'ai apprécié l'énergie qui se dégage du Pôle LYVE, mais surtout l'appétence de ma collègue à nouer de nombreux contacts et jouer le rôle d'interface. Cela exige curiosité et empathie à l'égard des interlocuteurs rencontrés. Cette courte expérience de terrain m'a donné des billes pour avoir l'œil plus en alerte lors de la réalisation quotidienne des revues de presse du service de la doc' sur le volet économie ».

POURQUOI

VIDANGER LES ÉTANGS DE LACROIX-LAVAL ?

Les deux étangs du Domaine de Lacroix-Laval ont été vidangés. Une occasion de vérifier l'état sanitaire des populations piscicoles présentes dans ces pièces d'eau et d'éliminer les espèces indésirables et invasives comme la perche soleil. Cette opération a aussi permis de constater l'état des ouvrages hydrauliques et de procéder à leur entretien.



Idanger un étang est susceptible de porter atteinte aux milieux aquatiques, à la ressource en eau et à son écoulement. Cette action est soumise à déclaration au titre de la loi sur l'eau. Elle a été gérée par les équipes de la direction adjointe Patrimoine végétal (PVE), avec le concours de Violette Ravel (direction adjointe de l'Eau et de l'assainissement).

UNE VIDANGE PROGRESSIVE ET RÉFLÉCHIE

Les agents du parc de Lacroix-Laval ont commencé par installer une pompe et mettre en place trois filtres à paille dans la zone humide en contrebas. Préalablement des analyses témoins de l'eau avaient été pratiquées. L'exutoire de la vidange défini a été celui du cours d'eau de la Grande rivière. Le démarrage de la vidange a commencé début octobre et a duré sept jours avant la pêche. Les agents du domaine ont été mobilisés pour l'installation mais aussi pour le suivi de l'opération. Les jardiniers et les gardes ont, ainsi, effectué des contrôles réguliers du système. Il était important

d'adapter le temps de vidange, notamment pour éviter le départ intempestif du culot de vase. Cette étape est, en effet, indispensable pour éviter tout rejet non souhaité au milieu récepteur (eau saturée de particules défavorable à la vie piscicole du cours d'eau). Des analyses quotidiennes de la qualité de l'eau ont également été réalisées.

120 KILOS DE POISSONS!

Le niveau d'eau abaissé, la pêche a pu débuter, avec l'intervention des pêcheurs professionnels d'une société spécialisée. Presque 120 kg de poissons, essentiellement et à part égale des perches-soleil et des carassins dorés (poissons rouges) ont été récupérés.

Durant cette intervention la vidange a été stoppée pour favoriser, durant 24 h, la décantation des boues.

Plus de 4 000 m³ d'eau ont été évacués, infiltrés et épurés avant d'être rejetés à la rivière en contrebas.

Ce travail collaboratif a permis d'entretenir le patrimoine de la Métropole tout respectant efficacement les milieux naturels.

BELLE MAIS NUISIBLE...

La perche-soleil ou perche arc-en-ciel est originaire du nord-est de l'Amérique du Nord (Caroline du sud et Canada). Elle a été introduite accidentellement dans les rivières françaises en 1877 alors qu'elle faisait partie d'une étude par les scientifiques du muséum d'Histoire Naturelle. Comme elle se nourrit du frai des autres espèces, ce néanmoins très beau poisson a été déclaré nuisible et à ce titre il est interdit de le transporter vivant et il doit être détruit.



L'équipe projet :

Violette Ravel.



chef de projets gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations et des bassins

Didier Augros,

responsable adjoint espaces naturels Lacroix-Laval (PVE)

Mathieu Lamure, responsable unité espaces naturels (PVE)

Sandrine Chambon-Rouvier,

responsable de service stratégie Information (PVE)

Julie Dussert, responsable de service

Patrimoine vert et Technique (PVE)

Frédéric Duret, chef d'équipe des gardes (PVE)

Philippe Thizy, chef de bureau entretien et travaux (PVE).

« BIEN VIEILLIR, C'EST PEUT-ÊTRE MUER LES FAIBLESSES DU PASSÉ EN FORCES INTÉRIEURFS »



Béatrice Deleigue est infirmière Personnes Âgées à la Maison de la Métropole de Décines-Meyzieu depuis douze ans. Souvent au domicile des usagers, seule ou en équipe, elle apprécie la richesse des échanges qu'impliquent ses missions. Interview d'une professionnelle investie et battante.

En quoi consiste votre activité?

La moitié de mon temps, j'évalue la dépendance des séniors sollicitant une Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) afin qu'après validation en commission, des aides pour leur domicile leur soient attribuées. Je me rends donc chez eux pour constater si les pièces du dossier (avis médicaux, témoignages usagers, référents et/ou aidants...) correspondent à la réalité de leur vécu. Sans être intrusive et en pesant chaque mot, je les interroge sur leur mode de vie, les obstacles qu'ils rencontrent dans l'accomplissement des gestes du quotidien. J'en profite pour les conseiller sur l'adaptation des logements, les aides associatives, etc.

Quid des autres missions?

Pour les informations préoccupantes touchant des adultes en situation de vulnérabilité (addiction, incurie, maltraitance, etc.), je réalise des visites avec mes collègues assistantes sociales. Je m'occupe aussi des agréments des accueillants familiaux pour nos aînés et en assure le suivi. Ce dispositif, insuffisamment connu, se révèle pourtant une alternative personnalisée à la maison de retraite. Il offre aussi un emploi pour les personnes aimant travailler chez elles et dotées de logements spacieux.

Le plus intéressant dans votre métier ?

La diversité des contacts humains. L'écoute active prenant autant en compte les non-dits, les comportements dans un lieu de vie que les réponses formulées. Et puis, avoir la chance de faire partie d'une équipe bienveillante et dynamique est un élément essentiel de motivation.

Face à des situations parfois douloureuses, quel comportement adoptez-vous ?

Afin de ne pas me laisser envahir par les émotions, j'ai été amenée, en plus des ateliers d'analyse de la pratique organisés par la Métropole, à expérimenter différentes techniques étudiées à titre personnel. Ces approches m'ont appris à me préserver et à prendre le recul nécessaire. Il faut accepter de ne pas pouvoir aider ceux qui refusent l'accompagnement que les pouvoirs publics leur proposent.

Votre activité avec le masque, cela donne quoi ?

Mon public étant parfois dur d'oreille, j'AR-TI-CU-LE deux fois plus. Cet exercice est un bon entraînement à parler distinctement!

Qu'est-ce que bien vieillir?

Peut-être muer les faiblesses du passé en forces intérieures, tout en restant curieux face à l'inattendu de la vie.

Comment décompressez-vous après le travail ?

Je lis pour m'évader et je fréquente les cours collectifs d'une salle de sport. À tout âge, la santé physique est indissociable du bien-être mental.



TOUS LES PRÉTEXTES SONT BONS POUR SE LEVER

Les douze heures par jour* que nous passons assis au bureau, dans les transports, à table, devant un écran... ont des répercussions néfastes sur notre santé. Cette sédentarité est encore plus prégnante aujourd'hui avec l'augmentation du télétravail et l'arrêt de nos activités habituelles. C'est pourquoi, en plus d'une activité physique régulière, il est recommandé de rompre régulièrement la sédentarité au cours de la journée en se levant au moins 2 minutes toutes les demi-heures. Voici quelques astuces pour y arriver!













bon prétexte pour bouger un peu.







*Selon une étude réalisée auprès de 35 000 français

Et vous, vous êtes plutôt Nora ou Rémi?

Merci à Céline Bernardet et Philippe Guedon, conseillers en prévention à la direction des ressources humaines, délégation Ressources, pour leur participation.

LES ASSOS

Comité social du personnel

NOVEMBRE 2020 - Ouvert les lundis, mercredis, et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00 Fermé les mardis et jeudis - Contact : Nathalie David : 04 78 63 41 96

SPECTACLES

<u>AUDITORIUM</u>

- Singin'in the rain
- Concert expresso Beethoven/Mozart
- Gospel concert du nouvel an
- AfterWork #2
- Lumière lointaine
- Un soir au temps du cinéma muet
- Fatoumata Diawara



BOURSE DU TRAVAIL

• Noëlle Perna



HALLE TONY GARNIER

- Jean Baptiste Guegan: La voix de Johnny
- Disney en concert
- Cirque Phenix
- Best of 80



MAISON DE LA DANSE

- Compagnie XY
- José Montalvo
- Dans les pas de Noureev
- Ballet du Capitole



<u>OPÉRA DE LYON</u>

- Concert de fête
- Concert du nouvel an
- Le rossignol et autres fables (opéra à partir de 10 ans)



TOBOGGAN

• Alessandro Sciarroni



RADIANT-BELLEVUE



- SALLE 3000
 STARS 80 Une Autre Histoire
- Casse-Noisette (Ballet de St-Pétersbourg)
- The Rocket Man
- Mon premier lac des cygnes



COMÉDIE ODÉON

- Process Comédy
- Dans la peau de Cyrano
- Intramuros
- Mademoiselle Molière



VISITE DE LYON

Lyon city card, Lyon city bus, Lyon city Tram, visite guidée par l'office de tourisme.



VOUS AVEZ LA PAROLE

Avec la crise sanitaire sans précédent, qui bouleverse notre quotidien et l'arrivée d'un nouvel exécutif à la Métropole de Lyon, nos syndicats UNSA-CGT-UFICT-UNICAT ont souhaité vous donner la parole et vous associer plus étroitement aux

choix aui vous concernent.

C'est pourquoi, début juillet dernier, nous vous avons interrogés sur vos attentes en matière de télétravail, de monétisation des Comptes Épargne Temps (CET), et d'évolution du Comité des Œuvres Sociales (COS).

En moins de 15 jours, vous avez été 1015 agents à nous répondre. À 62% vous êtes des femmes à avoir répondu et à 38% des hommes, répartis à 46% dans la filière administrative, 37% technique, 14% sociale et 3% autre). Tous les résultats sont consultables sur notre site : https://www.unsametropoledelyon.com

<u>Pour le télétravail :</u> vous avez été plus de 30% à nous répondre. En nombre de jours : 2 jours à 38% ; 1 jour (33%), 3 jours (20%), et par demi-journée 9%.

Au domicile pour 81% des agents, 13% dans un espace métropolitain proche de son domicile et 6% dans un espace de travail partagé. Enfin 95% des agents ont un accès internet fiable et 81% souhaitent que le matériel informatique soit fourni par la collectivité, ce qui sera le cas pour 100% des agents en télétravail, dès 2021...

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03. 04 28 67 56 46 - <u>unsa@grandlyon.com</u>



VOUS AVEZ LA PAROLE (suite)

... et nous demanderons également une prise en charge des frais, et l'octroi de ticket restaurant.

<u>Pour la monétisation du CET :</u> 80% des répondants sont favorables à cette

possibilité au choix de l'agent; et 52% sont d'accord pour que cette monétisation soit intégralement (8%) ou pour partie (44%), réalisée sous forme bons d'achats à destination des producteurs locaux et des commerces de proximité, afin de les soutenir pendant cette crise que nous connaissons.

<u>Pour le COS</u>: 72% des répondants souhaitent un jour d'ouverture supplémentaire du COS. Le mardi ou le jeudi sont les deux jours les plus intéressants pour plus de 75% des répondants.

L'organisation de permanences décentralisées dans les subdivisions des services urbains (66%) et à la Halle Borie pour la DSHE (54%) est également demandée.

Enfin 83% des agents sont favorables à une adhésion du COS pour les achats de loisirs et de biens à des grandes centrales d'achats nationales pour bénéficier de tarifs préférentiels et...

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rejoindre sur notre site commun <u>www.unsametropoledelyon.com</u> ou sur le 06 62 24 69 39 Bruno COUDRET Secrétaire Général de l'UNICAT.



VOUS AVEZ LA PAROLE (fin)

... et 92% souhaiteraient que le COS développe des offres de proximité pour aider les producteurs locaux, le commerce et les acteurs du tourisme local. Ils seraient également intéressés pour 63% au développement de prestations plus sociales pour l'aide au logement, au soutien scolaire, l'aide aux personnes isolées, etc.

Il faut redonner au COS les moyens d'être véritablement un outil utile et efficace pour les agents ! Grâce à votre mobilisation, et à vos réponses, nos syndicats, UNSA, CGT, UFICT CGT et UNICAT défendront vos attentes, lors des négociations à venir sur le télétravail, le COS et la monétisation du CET. Nous continuerons aussi à nous battre pour plus de justice sociale, d'équité de traitement et de reconnaissance du travail et des missions de service public, que vous remplissez au quotidien, en négociant avec l'exécutif un protocole d'accord social 2020-2026, pour

un alignement de toutes et de tous sur le régime indemnitaire le plus favorable (par convergence vers le haut), une prime d'intéressement collectif portée de 300 à 600 euros, un autre cycle de travail sur 4 jours, et le renforcement des effectifs avec la création de 200 postes et de véritables parcours professionnels.

Restons unis avec l'UNSA, la CGT, l'UFICT CGT et l'UNICAT

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon

Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

CGT STEPCI : 04 28 67 56 54 - <u>cgtstepci@yahoo.fr</u>

Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 - Place

Guichard 69003 Lyon

http://cgt-metropoledelyon.reference-syndicale.fr/



Harcèlement moral : restons vigilants

Le harcèlement moral est défini par la loi du 13 juillet 1983. « Aucun fonctionnaire ne doit subir les faits qui ont pour objet une dégradation des conditions de travail, susceptible de porter atteinte aux droits, à la dignité, à la

santé physique ou mentale de l'agent, ou de compromettre son avenir professionnel ».

La CFDT constate que depuis plusieurs années, des cas de harcèlement moral sont relevés à la Métropole de Lyon.

C'est un sujet grave, dont le traitement a de fortes répercussions, que ce soit en termes de situation sur les postes pour les agents, de carrière et de climat général de la collectivité. Les sanctions fixées par le juge sont disciplinaires et pénales.

Le rôle de la CFDT est d'abord d'accompagner les agents victimes et de dialoguer lorsque cela reste possible.

Des outils sont en place. Le numéro vert : n°0805 230 808 est un moyen d'écoute anonyme qui peut aussi enregistrer des situations collectives de harcèlement. La protection fonctionnelle est un dispositif pour mettre fin aux situations. Enfin, en dernier recours le juge peut être saisi.

Rejoignez la CFDT syndicat d'adhérents

Contactez la CFDT : 04 28 67 56 51 Ou par mail <u>cfdt@grandlyon.com</u>



La rupture conventionnelle, qu'est-ce que c'est ?

La rupture conventionnelle consiste en un accord mutuel par lequel un agent public et son administration conviennent des conditions de cessation définitive

de fonctions. La rupture conventionnelle est ouverte au <u>fonctionnaire titulaire et au contractuel en CDI.</u>

Résultant d'un commun accord entre l'agent et son employeur, elle ne peut, en aucun cas, être imposée, ni par l'un, ni par l'autre. L'agent perçoit le versement d'une indemnité spécifique de rupture conventionnelle. Il a également droit aux allocations de chômage, s'il en remplit les conditions d'attribution.

Cette nouvelle modalité de cessation définitive des fonctions est introduite à titre expérimental pour les fonctionnaires jusqu' au 31 décembre 2025. Durant la procédure de rupture conventionnelle, le fonctionnaire peut se faire assister par un conseiller désigné par une organisation syndicale représentative de son choix.

Vous avez besoin de renseignements supplémentaires ou de vous faire assister dans cette démarche, contactez-nous.

Syndicat CFTC - Immeuble Gémellyon Sud

Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3

Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

Tél: 04 28 67 56 49 - Courriel: cftc@grandlyon.com

Blog: https://www.cftcmetropoledelyon.fr/



LE MONDE D'APRÈS EN MODE TÉLÉTRAVAIL

La crise sanitaire nous montre que service public de qualité rime avec poursuite du travail des agents. Le télétravail constitue une des solutions permettant cette équation. Nous avons donc écrit à la Vice-présidente

aux RH le 14 septembre pour proposer des règles claires, concrètes et suffisamment souples pour jeter les bases du télétravail. Nous préconisons l'élargissement aux temps partiels, aux apprentis et aux équipes mobiles; l'équité de traitement des encadrants télétravailleurs; la préservation du collectif de travail tout en augmentant le nombre de jours de télétravail; l'introduction d'un forfait mensuel de jours télétravaillables, l'indemnité de télétravail et le ticket restaurant pour couvrir les frais directs et indirects survenus. Pour faire aboutir ce projet d'ampleur, la CFE-CGC fait partie d'une intersyndicale représentant la majorité absolue en Comité Technique. Nous souhaitons un dialogue social constructif, sans compromission, avec le nouvel exécutif.

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

Tél: 04.28.67.56.45 Email: cgc@grandlyon.com log: cgcmetropoledelyon.blogspot.fr



Il existe des outils pour la prévention des RPS et l'amélioration de la qualité de vie au travail. **N° VERT : 0 805 230 808**

Des psychologues externes joignables 24h/24, 365j/an. Ils vous écoutent et vous conseillent sur des sujets variés : difficultés,

mal-être, isolement, conflit, discrimination, épuisement professionnel... Si besoin, il vous oriente vers un interlocuteur interne adapté au sujet évoqué. Ces interlocuteurs sont en charge de la santé et des conditions de travail : médecin de prévention, psychologue, préventeur, mission handicap, assistante sociale du personnel, mission diversité...

Les appels sont anonymes, gratuits et confidentiels. Registre Santé et Sécurité

Chaque site doit en être équipé.

Vous pouvez noter vos observations relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration de vos conditions de travail. Il permet de faire remonter les informations de vos services à la direction.

SUD

Et nous sommes là aussi pour vous soutenir, vous orienter et vous accompagner.

SUD -20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03. 04 28 67 56 57 - <u>sud@grandlyon.com</u>



FSU - 3 rue des Cuirassiers - 69003 Lyon 04 28 67 56 55

Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



FO - Porte Sud - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03. 04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



Mutuelle quand tu nous appelles...!!

La Fédération Autonome vous accompagne dans votre vie professionnelle :

- de l'info sur votre déroulement de carrière (avancements de grade, congés annuels ou autres).
- de l'info sur les prestations du comité des œuvres

sociales.

 de l'aide dans vos démarches de demande de retraite, disponibilités, absences pour raison familiale... et prochainement, solliciter des jours pour aidants familiaux (un décret est paru le 2 octobre 2020 au J.O).

MAIS LE SUJET DU MOMENT EST VOTRE PROTECTION MAINTIEN DE SALAIRE.

Certains d'entre vous n'ont peut-être toujours pas fait la démarche importante pour se protéger et protéger sa famille des difficultés financières qui pourraient intervenir à la suite d'un arrêt de travail.

NE VOUS RETROUVEZ PAS AVEC 50 % DE VOTRE SALAIRE !!
AGISSEZ DES AUJOURD'HUI

ADHEREZ AU GROUPE VYV AVEC PARTICIPATION DE L'EMPLOYEUR. Contactez-nous ou contactez les assistantes sociales. VOUS N'AVEZ PLUS QU'UN MOIS POUR ADHERER SANS QUESTIONNAIRE MEDICAL.

FA-FPT - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 9 bd Vivier Merle Lyon 3° Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03 04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



On parle beaucoup de qualité de vie au travail et de lutte contre le harcèlement et la discrimination. On oublie que c'est le système hiérarchique qui autorise et encourage certains à en harceler d'autres. Tant qu'on ne voudra pas remettre en cause le fonctionnement hiérarchique, toutes les mesures contre le harcèlement ne seront qu'hypocrisie.

On pourrait nous répondre que nos responsables nous couvrent en cas de problème. Ils ne nous couvrent de rien.

CNT - Adresse d'accueil : Gemelyon Sud - 9 bd Vivier Merle Lyon 3° Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03 06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com

